

**Projet d'Accueil Individualisé**

(Circulaire n° 2003-135 du 08/09/2003)

Date de demande:

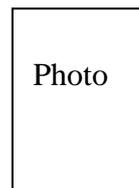
**L'élève:**

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le :

Classe :



**Personnes à prévenir , ayant la responsabilité de l'enfant, (+ éventuellement « personne ressource »):**

Lien avec l'élève :	Mère	Père	
Nom :			
Prénom :			
Tél portable :			
Tél travail :			
Tél domicile :			

Médecin :

Tél. :

**MOTIF(S) : Diabète insulino-dépendant**

**LIEU RANGEMENT HABITUEL TROUSSE URGENCE :**

*Infirmierie de l'IND + une trousse en permanence avec lui*

**RESTAURATION SCOLAIRE :** Autorisée, aucune restriction

**PARTIES PRENANTES :**

Parents :

Chef d'établissement : Infirmière scolaire : Médecin scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

**PROCOLE D'URGENCE**

Date :

Signature :

Nom :

Prénom :

Classe :

<b>PROTOCOLE PRISE EN CHARGE</b>
----------------------------------

BESOINS SPECIFIQUES	Explication
<p>Autorisation de manger en cours</p> <p>Aller aux WC et boire</p> <p>Lui permettre de manipuler son lecteur glycémique et la commande de sa pompe*</p> <p>Tolérer l'alarme de la pompe</p> <p><i>* en cas de manipulation à priori excessive, lui suggérer de se rendre à l'infirmierie</i></p>	<p>Corriger une hypoglycémie</p> <p>En cas d'hyperglycémie, le corps essaie de compenser ( soif et urines)</p> <p>Attention ses appareils peuvent être confondus avec un téléphone portable</p> <p>En cas d'anomalie significative, une alarme se déclenche</p>

**Mesures complémentaires éventuelles :**

- Aller aux WC des lycéens au self avant chaque repas (pour les collégiens)
- Surveillance du plateau repas sur demande de l'infirmière

**Informations à fournir au médecin des urgences, si nécessaire :**

Enfant insulino-dépendant sous pompe à insuline de type \_\_\_\_\_

Nom :	Prénom :	Classe :
-------	----------	----------

## COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE

Nom du médicament	Posologie	Voie d'administration	Lieu de rangement (à préciser par l'établissement)
Glucagen	1 seringue	IM	Pochette élève et frigo de l'infirmierie
Insuline	1 seringue	Sous-cutané	

(Joindre une ordonnance de moins d'un an)

## RAPPELS-PRECISIONS

### Les parents doivent :

- Fournir les trousse qui doivent contenir un double du document.
- Fournir les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés.
- S'engagent à informer l'établissement scolaire en cas de changement de la prescription médicale

### En cas de déplacement : pour l'EPS, sorties ou classes transplantées, l'établissement scolaire doit :

- Informer les personnels de la structure d'accueil de l'existence du PAI et l'appliquer(classes transplantées).
- **Prendre la trousse d'urgence** avec le double de ce document.
- Noter les numéros de téléphone d'urgence du lieu du déplacement à l'étranger.

### Durée de validité du PAI, renouvellement:

- Il peut donc être établi pour une période allant de quelques jours à **une année scolaire**. Il doit donc être renouvelé chaque année scolaire.
- Ce renouvellement est à l'initiative des parents. Il est conseillé d'en aviser l'infirmière scolaire dès le mois de juin et de prendre les mesures nécessaires afin qu'il puisse être mis en place dès le jour de la rentrée scolaire.